

# CENTRE DE LOISIRS DE DOUDEAUVILLE



## INSCRIPTION ÉTÉ 2025

**FONCTIONNEMENT DU 07 JUILLET AU 01 AOÛT 2025**



**Pour les enfants de 4 ans révolus à 14 ans**

- Accueil du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H ;
- Garderie de 8 H à 9 H et de 17 H à 18 H sur inscription ;
- Repas et animation entre 12 H et 14 H sous la surveillance des animateurs : 3,30€/repas ;
- Inscription **à la semaine** : dates au choix des parents.

## TARIFS 2025

### ENFANTS DE DOUDEAUVILLE ET COURSET:

#### ➤ **Quotient Familial inférieur ou égal à 617 :**

- 19 € par semaine pour un enfant seul
- 16 € par semaine et par enfant à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1€ la séance

#### ➤ **Quotient Familial supérieur à 617 :**

- 37 € par semaine pour un enfant seul
- 34 € par semaine et par enfant à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1,50 € la séance

### ENFANTS EXTERIEURS :

#### ➤ **Quotient Familial inférieur ou égal à 617 :**

- 28 € par semaine pour un enfant seul
- 25 € par semaine et par enfants à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1€ la séance

#### ➤ **Quotient Familial supérieur à 617 :**

- 46 € par semaine pour un enfant seul ;
- 43 € par semaine et par enfant à partir de 2 enfants inscrits d'une même famille
- Garderie : 1,50 € la séance

**En Avril : Inscriptions réservées aux habitants de Doudeauville et Courset, puis ouverture aux extérieurs. Inscription en Mairie, aux horaires d'ouverture.**

### **Pièces obligatoires à fournir pour le dossier d'inscription :**

- Feuille d'inscription correctement et entièrement remplie et signée,
- La fiche sanitaire (prendre le Carnet de vaccination pour la remplir)



Attention : si l'enfant dispose d'un P.A.I.: celui-ci est à fournir **obligatoirement** avec le dossier d'inscription et à faire compléter par la Mairie.

- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile **ET** Individuelle Accident ;
- Le formulaire « Notification d'Aide aux temps libres » qui a été envoyé par la CAF aux familles concernées (à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué) ; OU le Quotient Familial ;
- la carte d'identité est obligatoire pour tous les enfants.

**Une facture sera envoyée à la fin du centre pour les inscriptions, les repas, séances de garderie et pour la grande sortie.**

**Attention, toute semaine réservée est une semaine due et sera facturée, sauf raison valable (maladie ou problème grave). Toute semaine entamée est due en totalité.**

**PLACES LIMITÉES : Inscriptions retenues dès dossier complet.**